



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 10/01/2025

Reçu en préfecture le 10/01/2025

Publié le

ID : 063-256300187-20250109-2025_01_03-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
09/01/2025

Délibération
n° 2025-01-03

Date de convocation :
24/12/2024

Nombre de membres
en exercice : 89
Nombre de membres
présents : 50
Nombre de suffrages
exprimés : 55

VOTE :
Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 1

Secrétaire de
séance :
Amalia QUINTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

L'an deux mil vingt-cinq, le 09 janvier, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : Election des vice-présidents et membres du Bureau.

Monsieur LEMERLE René, Président du Syndicat, prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection des vice-présidents.

Pour chaque poste de vice-président, le vote s'est effectué en un tour de scrutin et à la majorité absolue (se reporter au procès-verbal de l'installation du Comité Syndical).

Sont élus vice-présidents :

- 1er vice-président : Monsieur DAUPHANT Guillaume (51 voix),
- 2ème vice-président : Madame Amalia QUINTON (53 voix),
- 3ème vice-président : Monsieur Gérard LANGLAIS (52 voix),
- 4ème vice-président : Monsieur Alain BOUCHERAS (51 voix),
- 5ème vice-président : Madame Nicole NENOT (48 voix),
- 6ème vice-président : Monsieur Jean-Pierre RUET (46 voix).

Madame Amalia QUINTON est désignée secrétaire de séance pour la durée du mandat.

Les membres du Bureau sont ensuite désignés (54 pour, 0 contre, 1 abstention) :

↳ Vice-présidents : M. Guillaume DAUPHANT, délégué de Plaine Limagne et Luzillat, Mme. Amalia QUINTON, déléguée de Vertaizon, M. Gérard LANGLAIS, délégué de Riom Limagne et Volcans, M. Alain BOUCHERAS, délégué de Entre Dore et Allier, Mme. Nicole NENOT, déléguée de Chauriat, M. Jean-Pierre RUET, délégué de Clermont Auvergne Métropole,

↳ Membres : M. Roland DURIF, délégué de Entre Dore et Allier, M. Daniel DUMAS, délégué de Billom, M. Philippe BEAL, délégué de Entre Dore et Allier, Mme Agathe DEMAS, déléguée de Riom Limagne et Volcans, M. Jean-Louis RAMOS, délégué de Vertaizon, M. Roland GRENET, délégué de Riom Limagne et Volcans, M. François CARMIER, délégué de Clermont Auvergne Métropole, Mme Régine LANDREVIE, déléguée de Clermont Auvergne Métropole.

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.
Le Président,
René LEMERLE**

